

CONSEILLER.ÈRE PÉDAGOGIQUE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

ENTRÉE
EN FONCTION:

AOÛT
2025

POSTE

1 POSTE PROFESSIONNEL MENANT À LA PERMANENCE

TEMPS PLEIN DE 35H/SEMAINE

EXIGENCES DU POSTE

- Diplôme universitaire en éducation
- Minimum de 5 ans d'expérience pertinente
- Détenir une excellente maîtrise du français, parlé et écrit
- Excellente maîtrise des outils techno-pédagogiques

PROFIL RECHERCHÉ

- **Leader mobilisateur.trice orienté.e vers le travail d'équipe**
- **Dynamique, engagé.e et axé.e sur l'amélioration continue**
- **Reconnu.e pour ses compétences relationnelles et communicationnelles**
- **Novateur.trice et créatif.tive**
- **Ouvert.e à l'équité, à la diversité et à l'inclusion**



DESCRIPTION DE POSTE

L'emploi de conseiller.ère pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil, de partage d'expertise et de soutien auprès de la direction et des intervenants du CSJV relativement au développement et à la mise en œuvre du projet éducatif.

De plus, Le conseiller.ère pédagogique joue un rôle de premier plan en ce qui concerne l'adoption de pratiques pédagogiques novatrices soutenues par la recherche.

Son travail se définit autour des axes suivants:

- L'animation
- La formation
- L'accompagnement
- L'arrimage de pratiques

CONSEILLER.ÈRE PÉDAGOGIQUE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

RESPONSABILITÉS

- Accompagner les enseignants dans un contexte de collaboration et de mobilisation pour soutenir l'amélioration des pratiques éducatives, pédagogiques ou didactiques et soutien à l'expérimentation en classe
- Soutenir les enseignants, particulièrement les nouveaux enseignants, dans le développement des compétences issues du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante
- Concevoir et animer des ateliers et des sessions de formation selon les besoins de l'équipe-école et dans le cadre du déploiement du projet éducatif
- Jouer un rôle de premier plan en ce qui concerne l'intégration et le développement de l'utilisation du numérique
- Accompagner les enseignants dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation
- Collaborer avec les enseignants, les directions adjointes et l'orthopédagogue afin d'identifier les besoins spécifiques des élèves en difficulté

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

- Rémunération annuelle selon les échelles de traitement du Conseil du trésor de conseiller pédagogique professionnel en vigueur avec reconnaissance des études et expérience
- Programme d'assurance collective et admissibilité au fonds de pension administré par Retraite Québec dès l'entrée en poste
- Service de télémédecine et programme d'aide aux employés
- Horaire flexible de 35 heures/semaine et télétravail occasionnel



✓ JE CHOISIS DE TRAVAILLER AU CSJV...

- LATITUDE ET AUTONOMIE PROFESSIONNELLE
- MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIF ET AXÉ SUR LA COLLABORATION
- SITE ENCHANTEUR SITUÉ AU COEUR DU PARC DE POINTE-AUX-PRAIRIES
- HORAIRE FLEXIBLE ET ADAPTÉ AU POSTE
- RABAIS DE 50% SUR LES FRAIS DE SCOLARITÉ POUR LES ENFANTS DU PERSONNEL
- CLUB SOCIAL DYNAMIQUE AVEC PLUSIEURS ACTIVITÉS ORGANISÉES POUR LES EMPLOYÉS!
- PARTICIPATION À DES COLLOQUES ET FORMATIONS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le Collège valorise la diversité des personnes dans son processus de recrutement.

La diversité, pour le Collège, c'est favoriser un milieu de travail où les différences individuelles sont reconnues, appréciées, respectées et valorisées, de façon à développer le plein potentiel et à mettre à profit les talents et les forces de chacun.